

Loire magazine



INFRASTRUCTURES

L'A89 ouvre de nouvelles perspectives

REPORTAGE

Quand les enfants visitent leurs parents en prison

PORTRAIT

Cédric Mourier sert pour le match

DOSSIER

**TOUT UN PROGRAMME
POUR LES FÊTES !**



13-20

Dossier



Tout un programme pour les fêtes !

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de passer des moments privilégiés en famille ou entre amis. *Loire Magazine* vous propose une sélection d'idées pour prolonger l'ambiance de Noël et vous évader dans la Loire.



AVEC CE MAGAZINE:
Sortir, votre agenda des sorties

Loire
magazine

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

Directeur de la publication : Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef : Marie Camière • Crédit photos : Fabrice Roure, Frédéric Chambert, Élodie Pilon, Conseil général de la Loire, Fotolia, ASF/Le Doaré, IRAM, Kimudjuk, Nicolas Siegel, Atelier Bec et Croc, Franck Deville/SARL AFD, Révillon, Cabanes de Marie, Cabanes du Pet d'Âne, Jérôme Botineau, ADRT 42, Auris, Studio Béguin, Hode, Johan Méallier, D.R. • Infographie : Jean-Marie Cotsos • Rédaction : direction de la Communication • Conception, réalisation : **SPHERE PUBLIQUE** agence@spherepublique.com • Impression : Imaye Graphic • Diffusion : La Poste • Tirage : 330 000 ex. • Dépôt légal : 4^e trimestre 2012 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne Cedex 1

Site internet : www.loire.fr

Tél. : 04 77 48 42 42

Le papier utilisé pour ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

4-7 **En bref et en images**

L'action du Conseil général de la Loire

8-12 **Actualités**

- Pas de hausse d'impôts en 2013
- La révolution billettique du TIL
- Logement : une nouvelle agence pour vous informer
- L'A89 ouvre de nouvelles perspectives
- Une plate-forme du futur au service de la presse

21 **Vie pratique**

En route vers la pouzzolane

22-23 **Reportage**

Quand les enfants visitent leurs parents en prison

24-25 **Ils font bouger la Loire**

- Axel Broyer
- Nicolas Salah
- Ulric Stahl
- Fabien Kanou

26 **Initiatives**

L'Hymne Officiel des Droits de l'Enfant
made in Loire

27 **À vos papilles**

Un homme, un produit, une recette

28-29 **Expression des élus**

30-31 **Portrait**

Cédric Mourier sert pour le match



Vie pratique

21



Initiatives

26



Portrait

30-31



Bernard Bonne,
Président du Conseil général
de la Loire

Pas d'augmentation d'impôts

À l'aube de la nouvelle année 2013, le Conseil général de la Loire est, toujours davantage, en *ordre de marche*, à votre service. Notre institution se conçoit en effet comme une instance, non seulement qui accompagne, mais qui surtout anticipe les besoins et les attentes de tous les habitants de la Loire et des territoires dans lesquels ils vivent.

Pour continuer à être pleinement engagé à vos côtés, le Conseil général se doit d'avoir des finances saines qui préservent une vraie marge de manœuvre.

C'est le cas, et notre budget pour 2013 en est la pleine illustration. Ainsi :

- en 2013 comme en 2012, le Conseil général n'augmente pas ses impôts. C'est une volonté forte, tant nous sommes convaincus que le « tout fiscal », en ces temps de crise, porterait atteinte au pouvoir d'achat des ménages et à la compétitivité des entreprises ;
- en 2013 de même, nous continuerons à maîtriser nos dépenses de fonctionnement, en veillant à ce que chaque euro dépensé soit pleinement utile ;
- en 2013, dans la même continuité, nous continuerons à maîtriser notre endettement, pour que celui-ci soit totalement stabilisé à l'horizon 2015 ;
- en 2013 enfin, nous augmentons nos investissements de 3,2 %, à hauteur de 87,6 millions d'euros, qui seront employés et mobilisés, directement ou indirectement, au service de l'emploi et de la croissance économique.

Notre ambition d'avoir des finances saines n'est bien sûr pas une *fin* en soi. Ce n'est qu'un *moyen*, un *moyen* de toujours mieux répondre à vos attentes, avec l'exigence de servir notre développement économique, notre cohésion sociale et notre exemplarité environnementale.

C'est ainsi que nous réussirons à conforter notre Département comme un territoire, non seulement où il fait bon vivre, mais aussi où de nouveaux investissements économiques pourront s'envisager à l'avenir.

Je veux vous assurer de notre détermination en ce sens, en vous souhaitant, pour 2013, une année de santé, de réussite et de bonheur, pour vous-même et tous vos proches.

En images



9 novembre 2012

Aménagement de Saint-Georges-Haute-Ville

Le Vice-Président Alain Laurendon signe un Contrat Communal d'Aménagement avec Jean-Michel Chatain, Maire de Saint-Georges-Haute-Ville. Ce COCA prévoit une aide de 237 409 euros sur trois ans pour cinq opérations, dont l'aménagement de la salle des fêtes, du centre-bourg et de certains axes routiers.



13 novembre 2012

Rénovation du viaduc du Pont Marteau

Jean-Paul Defaye, Vice-Président chargé des Infrastructures, visite le chantier de la rénovation du viaduc du Pont Marteau à Sainte-Colombe-sur-Gand. Le coût global des travaux de réparation de cet ouvrage, sous lequel passe la nouvelle autoroute A89, s'élève à 1,2 million d'euros.



13 novembre 2012

Inauguration du parvis du Collège Jean Rostand

Hervé Reynaud, Vice-Président du Conseil général, assiste à l'inauguration du parvis du Collège Jean Rostand à Saint-Chamond, aux côtés de l'adjoint au Maire Guy Vial et du Conseiller général Marc Lassablière. Le Conseil général a participé à cette opération à hauteur de 35 000 euros.

SPORT

Le Conseil général accompagne les athlètes de haut niveau

Le 21 décembre, 77 sportifs ligériens représentant 22 disciplines se sont vu remettre une bourse départementale par le Député Paul Salen, 1^{er} Vice-Président chargé des Sports. Depuis 15 ans, le Conseil général apporte son soutien aux athlètes pour couvrir une partie des besoins en matériel, en frais de déplacements ou de suivi médical occasionnés par leur participation aux épreuves internationales comme les championnats d'Europe, les championnats du monde et les Jeux Olympiques. À l'image de Quentin Caleyron en cyclisme-BMX, Chloé Willhelm en natation synchronisée et Kathy Laurent en basket fauteuil, tous les trois soutenus par le Conseil général, qui ont participé aux derniers Jeux Olympiques de Londres. Au total, le Conseil général mobilise une enveloppe annuelle de 115 000 euros pour ces jeunes sportifs.

SDIS 42

Une nouvelle école pour les sapeurs-pompiers de la Loire

Le Président du Conseil général Bernard Bonne a inauguré le 25 octobre à Saint-Étienne la nouvelle école de formation des sapeurs-pompiers de la Loire aux côtés de la Préfète Fabienne Buccio. Le Vice-Président Jean-François Barnier, Bernard Philibert, Conseiller général délégué au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et Président du SDIS 42, ainsi que le Colonel René Dies, Directeur du SDIS 42, étaient également présents. Cette nouvelle école représente un investissement de 3,6 millions d'euros. Elle est équipée d'un plateau technique de formation, qui permet de réaliser divers exercices dans des environnements variés : techniques d'attaque et d'extinction du feu, d'intervention sur fuite de gaz ou fuite d'eau et de sauvetage, progression en toiture, secourisme ou secours routier en situation, travail sur des produits chimiques... Un outil performant pour les 2 800 sapeurs-pompiers de la Loire qui offre des conditions optimales d'apprentissage et de perfectionnement.



ROUTES

La sécurité routière : une priorité pour le Conseil général

Pour contribuer efficacement à la baisse du nombre d'accidents dans la Loire, le Conseil général soutient les communes qui réalisent des opérations de mise en sécurité des routes. Dans ce cadre, il a alloué une subvention globale de 115 835 € à trois projets d'aménagement à La Gresle, Saint-Paul-en-Jarez et Rivas. Ceux-ci concernent respectivement le carrefour des Quatre Croix, la RD 7 au niveau de la route du Mont et de la rue Basse, et le carrefour au lieu-dit l'Hermitage.

■ PLAN JEUNES

Installation des dix territoires pilotes de la Loire

Pour tester la pertinence de son Plan Jeunes et l'adapter de façon concrète sur le terrain avec l'ensemble de ses partenaires, le Conseil général a mis en place dix territoires pilotes. Progressivement installés entre octobre et décembre, ils sont répartis sur l'ensemble du département: La Talaudière, Boën-sur-Lignon, Le Chambon-Feugerolles, Charlieu, La Grand-Croix, Roanne (Jules Ferry), Roche-la-Molière, Saint-Chamond (Jean Rostand), Saint-Étienne Terrenoire et Saint-Just-Saint-Rambert.

Santé, sport, culture, éducation, citoyenneté... Mis en place pour trois ans, le Plan Jeunes est constitué de 42 actions, à destination des 145 000 Ligériens âgés de 10 à 25 ans, dont 36 000 collégiens. Dès 2012, le Conseil général a consacré 200 000 euros à cette opération, qui s'ajoutent aux 14,2 millions d'euros réservés à la jeunesse.



► Gilles Artigues, Vice-Président chargé de l'Éducation et de la Jeunesse, a installé le 11 octobre le premier des dix territoires pilotes du Plan Jeunes, au Pôle jeunesse de La Talaudière.

■ TOURISME

Bientôt un parc résidentiel de loisirs à Veauchette

La commune de Veauchette va aménager un site d'un hectare qui accueillera 12 habitats légers de loisirs. Un projet soutenu à hauteur de 200 000 euros par le Conseil général, soucieux d'encourager la diversification de l'offre touristique dans la Loire. « Cette initiative prouve le dynamisme » de ce territoire « naturellement riche [...] à travers les bords de Loire, la proximité d'étangs, mais également ses anciennes carrières de graviers », souligne Alain Laurendon, Vice-Président chargé du Tourisme.

■ AGRICULTURE

Une aide de 120 000 euros pour les éleveurs laitiers



Cette aide, versée via l'Association régionale de soutien et de solidarité pour les éleveurs laitiers (Arssal), est répartie entre les 70 producteurs du bassin laitier en difficulté.

Face aux difficultés structurelles de la zone « Fourme de Montbrison AOP », le Conseil général de la Loire a voté fin octobre une enveloppe exceptionnelle de 120 000 euros en faveur des producteurs de la Coopérative de Vente de Lait des Monts du Forez (CVLMF). « Le Conseil général doit répondre aux attentes des producteurs rapidement », a souligné Bernard Bonne, lors d'une conférence de presse aux côtés de Joël Épinat, Conseiller général délégué à l'Agriculture.

En images



15 novembre 2012

Tour de France du télétravail

Georges Ziegler, Vice-Président chargé de l'Économie, participe à la 3^e étape du Tour de France du télétravail à Saint-Étienne. Une journée organisée en collaboration avec l'association Numélink pour faire découvrir aux élus et aux professionnels les chiffres clés du télétravail et les initiatives dans ce domaine.



15 novembre 2012

Un pôle dédié aux malades d'Alzheimer à Rive-de-Gier

Le Vice-Président Claude Bourdelle inaugure un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) au sein de l'EHPAD de Rive-de-Gier, aux côtés de Jean-Claude Charvin, Conseiller général du canton. Ce lieu de vie accueille en journée des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.



16 novembre 2012

Des sélectionnés olympiques au Collège du Portail Rouge

Mélina Robert-Michon et Emmanuel Biron, athlètes sélectionnés aux J.O., participent à l'opération Urban Athlé aux côtés du Député et 1^{er} Vice-Président Paul Salen. Organisée par la Fédération Française d'Athlétisme, à laquelle le Conseil général alloue 130 000 euros en 2012, cette journée sensibilise les collégiens à l'athlétisme.

En images



16 novembre 2012

Des collégiens initiés au design

Le Vice-Président Gilles Artigues signe une convention avec le Département du Rhône et la Cité du design. Objectif : faire travailler des collégiens avec le designer Benedetto Bufalino sur leur espace numérique de travail (ENT), plateforme internet sécurisée accessible aux enseignants, élèves et parents.



20 novembre 2012

Un classeur pour expliquer les droits de l'enfant

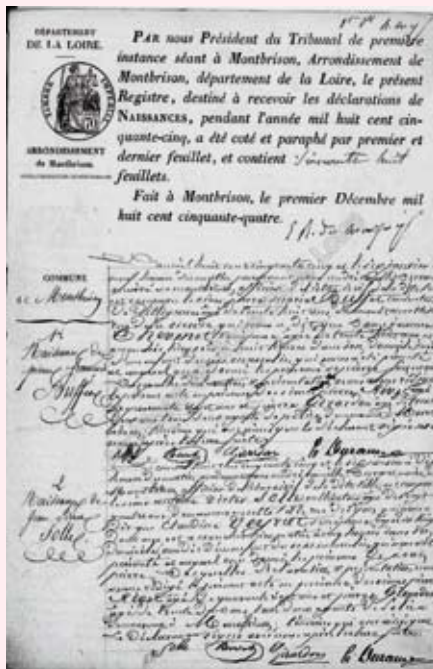
Pour marquer le 23^e anniversaire de la Convention adoptée par l'ONU, la Vice-Présidente Solange Berlier participe au lancement du classeur des droits de l'enfant, édité par le Comité départemental des droits de l'enfant, dans lequel siège le Conseil général.



20 novembre 2012

Inauguration des locaux Chantespoir à Saint-Étienne

Claude Bourdelle, Vice-Président chargé des Personnes handicapées, et la Préfète Fabienne Buccio inaugurent les locaux rénovés de l'institut médico-éducatif du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale « Chantespoir ». L'établissement contribue à la réalisation du projet de vie de jeunes adultes handicapés.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

S'initier à la recherche historique

Vous souhaitez devenir l'historien de votre famille ou de votre village ? Pour vous aider, le Conseil général de la Loire vous propose des ateliers d'initiation à la recherche aux Archives départementales. Les 18, 21 et 22 janvier, initiez-vous aux fonds notariaux. Les 8, 11 et 12 février, revivez l'histoire d'un militaire. Ces ateliers gratuits sont ouverts à tous. En raison du nombre de places limité, une inscription préalable est obligatoire auprès des Archives départementales de la Loire (6 rue Barroin à Saint-Étienne) par téléphone au 04 77 93 58 78 ou par e-mail à archives@cg42.fr.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le tri et le recyclage progressent dans la Loire

Éco-Emballages, entreprise agréée par les pouvoirs publics pour organiser et promouvoir le tri et le recyclage des emballages ménagers, a publié les résultats de sa dernière étude. Dans la Loire, 26 623 tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées en 2011 contre 24 380 tonnes en 2010. Une progression de 9 % qui démontre une mobilisation de tous les acteurs de la chaîne du tri et du recyclage. Au niveau national, le taux de recyclage est passé de 64 % à 67 %. Pour la période 2011-2016, Éco-Emballages vise les 75 %. Un objectif qui nécessite une mobilisation de tous les citoyens pour trier plus. Des gestes quotidiens faciles qui préservent nos ressources naturelles !

COLLOQUE

Le défi de l'autonomie

Les 3 et 4 décembre, le Centre des congrès de Saint-Étienne a accueilli le 6^e colloque Défi Autonomie. Claude Bourdelle, Vice-Président du Conseil général chargé des Personnes âgées, a participé à ces deux journées d'échanges autour du thème « Vieillir dans la dignité et le bien-être ». Prévention, parcours de soins, intégration en établissement, entourage médical et familial... Autant de sujets qui ont été abordés par divers intervenants professionnels venus faire part de leur expérience. Michèle Delaunay, Ministre chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, est également intervenue. En parallèle s'est tenu le 2^e salon Défi Autonomie, destiné aux professionnels et au grand public.



En marge du colloque Défi Autonomie, le Vice-Président Claude Bourdelle a accompagné la Ministre Michèle Delaunay dans sa visite du Pôle gériatrique du CHU de Bellevue.

■ AGRICULTURE

15^e concours « La ferme et ses abords »

J oël Épinat, Conseiller général délégué à l'Agriculture, a remis les prix du concours « La ferme et ses abords », le 14 novembre à la Bâtie d'Urfé. Ce concours récompense les agriculteurs ayant réalisé une intégration paysagère exemplaire de leurs bâtiments et de leurs abords. Cette 15^e et dernière édition concerne deux catégories d'exploitants dans toute la Loire : « vente directe à la ferme ou accueil du public » et « autres exploitations ». Le 1^{er} prix est revenu respectivement à Valérie et Christian Laleuf pour leur ferme pédagogique du Bessy à Cordelle, et à la ferme de Serge Couzon à Saint-Christo-en-Jarez. Le jury a examiné au total 21 dossiers et visité 14 exploitations. Les lauréats ont reçu un chèque pour l'achat de végétaux.

Liste des lauréats 2012 sur www.loire.fr



En images



27 novembre 2012

Une opération urbaine de La Talaudière

Le Vice-Président Georges Ziegler signe la convention d'opération urbaine de La Talaudière, en présence du Conseiller général délégué Bernard Philibert. Cette action collective accompagne les artisans et les commerçants dans leurs démarches de développement. Participation du Conseil général : 34 800 euros.

■ AGENDA 21

Lancement réussi !



L e Conseil général a lancé le 26 novembre au collège de Veauche son Agenda 21. Jean Gilbert, Conseiller général délégué à l'Environnement, a présenté ce projet ambitieux, qui s'articule autour de six grands défis pour la Loire et l'avenir de ses habitants. Catherine Chabaud, navigatrice et journaliste, a témoigné de son expérience et de son engagement pour la protection de l'environnement. Tous deux ont participé à une table ronde avec Dominique Molard, architecte du collège de Veauche, sur le thème : « Éco-construction, les enjeux pour les collectivités territoriales ». Les participants à cette

soirée ont pu ensuite visiter le collège de Veauche, modèle d'architecture durable et symbole de la volonté du Conseil général à agir pour un développement durable de la Loire.

Plus d'infos et présentation vidéo de l'Agenda 21 sur : www.loire.fr/Agenda21



30 novembre 2012

Une nouvelle mairie à Génilac

Le Conseiller général délégué Jean-Claude Charvin et les Vice-présidents Solange Berlier et Jean-François Barnier inaugurent la nouvelle mairie de Génilac, aux côtés de Maurice Boyer, Maire de la commune. Le Conseil général s'est engagé à hauteur de 108 000 euros pour ce projet.

■ ENVIRONNEMENT

Opération « J'aime la Loire... propre ! »

A vis aux bonnes volontés : le 2 mars prochain, participez au nettoyage des bords de Loire. Rendez-vous dès 8 h 30 dans l'un des huit points de rencontre du département : Pouilly-sous-Charlieu, Vougy, Dancé, Balbigny, Marclopt, Cuzieu, Saint-Just-Saint-Rambert et Saint-Victor-sur-Loire. Cette manifestation nationale est organisée dans la Loire par l'association des chasseurs de gibier d'eau, la Fédération de pêche et des milieux aquatiques et la Fédération des Chasseurs.

Plus d'infos : www.fedechasse42.fr



4 décembre 2012

Célébration de la Sainte-Barbe

Le Conseiller général délégué Bernard Philibert, Président du SDIS 42, participe à la célébration de la Sainte-Barbe à Saint-Étienne. Cette manifestation est l'occasion de valoriser l'action des sapeurs-pompiers ligériens et de rendre hommage aux soldats du feu français morts dans l'exercice de leur mission.

BUDGET 2013

● Pas d'augmentation d'impôts ● Des investissements en hausse

Le budget du Conseil général s'élève à 739,70 millions d'euros pour l'année 2013. Dans un contexte de crise économique, la rigueur dans la gestion des dépenses est plus que jamais nécessaire. Le budget 2013 sera un budget maîtrisé dans les dépenses de fonctionnement, ce qui permet une augmentation des investissements. Cette année encore, l'Assemblée départementale s'est engagée à ne pas augmenter les impôts.

Lors de la séance publique du 19 novembre, le 1^{er} Vice-Président Paul Salen a souligné : « *il ne faut pas agir dans une logique de moyens, mais dans une logique de résultats. La rigueur aussi selon nous, c'est que chaque euro soit utile et serve l'emploi local* ». C'est aussi « *maîtriser nos dépenses de fonctionnement, en veillant à ce que chaque dépense soit judicieuse* ».

Investir pour une vision à long terme

Le Conseil général a des priorités claires axées autour de dépenses d'avenir. Une augmentation de 3,2 % des investissements servira au développement de l'emploi et à la croissance économique. Le poste le plus important est toujours dédié à la solidarité et à l'action sociale : insertion, personnes âgées, personnes handicapées... 420,30 millions d'euros lui sont consacrés. Malgré cette période difficile, le Conseil général veille cependant à avoir une vision d'avenir afin de préserver et construire des projets pour le territoire et l'environnement. L'Agenda 21 permettra en particulier à la Loire de poursuivre son développement tout en pensant au bien-être des Ligériens et des générations futures. ■

Sonia Mellouki

Pour 100 euros dépensés



LA SOLIDARITÉ : 56,80 €
Aides à la personne, actions d'insertion, autres interventions sociales

LES ROUTES, TRANSPORTS ET RÉSEAUX : 15,10 €
Eau, assainissement

LES CHARGES GÉNÉRALES : 10,80 €

LES ACTIONS CULTURELLES, ÉDUCATIVES ET SPORTIVES : 9,50 €

LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : 4,20 €
Économie, espace rural, aménagement et environnement

LA SÉCURITÉ : 3,50 €
Pompiers

BUDGET 2013 EN CHIFFRES

Total budget 2013* :
739,70 M€ pour...

- La solidarité : 420,3 M€
- Les routes, transports et réseaux (eau, assainissement) : 112 M€
- Les actions culturelles, éducatives et sportives : 70 M€
- Le développement du territoire : 31,2 M€
(économie, espace rural, aménagement et environnement)
- La sécurité (pompiers) : 26,1 M€

*Les charges générales s'élèvent à 80,1 M€

TRANSPORTS

La révolution billettique du TIL

Nouveau ! Le réseau des Transports Interurbains de la Loire (TIL) se munit de cartes sans contact pour une billettique moderne. Son procédé de validation facilite la vie des voyageurs grâce à une lecture rapide et efficace des titres de transport. En fonctionnement le 1^{er} février.



► 2,5 millions d'euros ont été consacrés à la billettique du TIL.

Pratique, durable, rapide et gratuite, la carte à puce du TIL est facile d'utilisation : il suffit de l'approcher à quelques centimètres du valideur placé à bord du car. La nouvelle billetterie informatisée est désormais installée dans les 600 cars du réseau. Moderne, elle facilite la vie des utilisateurs et fluidifie la montée dans les transports. Difficile de faire plus simple...

Plusieurs trajets dans une carte

« Avant, les six transporteurs du réseau TIL avaient chacun une billetterie différente, explique la Direction des Déplacements et de la Mobilité du Conseil général. Aujourd'hui, on harmonise le procédé en installant un système unique. » Valable cinq ans, la carte est personnalisée et

s'alimente avec les titres de transport choisis par l'usager : abonnements ou carnets de 10 trajets. Gratuite pour les 22 000 scolaires qui empruntent le réseau et pour les abonnés actuels, elle le sera également pour les utilisateurs occasionnels pendant les trois mois de lancement. Le contact humain n'est pas abandonné pour autant ! Le chauffeur reste à la disposition de ceux qui souhaitent un ticket à l'unité ou recharger leur carte.

Version numérique

La validation du titre est obligatoire à chaque montée. Elle permet entre autres au Conseil général de collecter des données pratiques sur les voyageurs, telles que les horaires et les lieux de fréquentation. Le service aux usagers sera ainsi amélioré

dans les années à venir. En effet, le titre des voyageurs, autrefois sur papier, se trouve désormais sur la puce de leur carte ! Pour les détenteurs de tarifs réduits, plus besoin de justificatifs prouvant leurs droits. La carte reconnaît immédiatement les réductions.

Un système multimodal

Carte MobiTIL ou carte OÙRA!. Les voyageurs empruntant uniquement le réseau TIL disposeront de la carte MobiTIL. Pour ceux qui passent d'un réseau à un autre, ils se verront proposer la carte OÙRA!. Sur ce support unique pourront être enregistrés un titre de transport TIL mais aussi un abonnement au réseau STAS ou TER. Dans la durée, de nouveaux services seront offerts : achat des titres en ligne, rechargement à distance, tickets combinés avec la STAS... Le début d'une véritable petite révolution TIL ! ■

Peggy Chabanole



PLUS D'INFOS

www.loire.fr/til



Hervé REYNAUD
Vice-Président
chargé des
Transports
interurbains
et des Transports
scolaires

« Chaque jour, 40 000 personnes utilisent le réseau TIL. Les transports sont partie prenante de la vie quotidienne. C'est pourquoi la billettique du TIL se modernise pour faire gagner du temps aux usagers et permettre une circulation plus fluide à la montée des véhicules. »

LOGEMENT

Une nouvelle agence pour vous informer

Le 14 janvier, une Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) ouvre ses portes dans la Loire. Cofinancée par le Conseil général, elle propose des conseils juridiques gratuits et personnalisés pour votre logement.



► L'ADIL s'installe dans les locaux de la Maison du Logement, 20 rue Balay à Saint-Étienne.

Vous cherchez à construire, acheter, vendre, louer ou faire des travaux et vous vous posez une multitude de questions ? L'ADIL vous renseigne et vous conseille en matière juridique, financière mais aussi fiscale en relation avec votre logement.



Paul CELLE
Vice-Président
du Conseil
général chargé
du Logement

« L'ouverture d'une ADIL dans la Loire est une aubaine pour tous les usagers qui ont besoin d'informations et de conseils juridiques en matière de logement. En tant que véritable service public, elle veille à défendre les intérêts des Ligériens et à leur faciliter la vie. »

La gratuité avant tout

L'ADIL est un service public. Financée par un large panel de partenaires, dont le Conseil général, elle propose un conseil entièrement gratuit. « Qu'il s'agisse de questions sur l'accèsion à la propriété ou sur les modalités de réévaluation des loyers, l'ADIL apporte des réponses sans contrepartie financière en retour », explique Denis Tabourot, qui dirigera l'ADIL 42.

Une information neutre et objective

L'agence vous guide dans vos projets mais elle n'agit pas à votre place. Son rôle exclusif est de vous informer et de vous conseiller. « Pour les accédants à la propriété, un diagnostic peut être envisagé, mettant en avant leur capacité de financement. Cet outil aide les ménages dans leur décision de modifier ou de différer leur projet. »

Des professionnels à votre écoute.

Par téléphone, en vous rendant à l'agence de Saint-Étienne ou via le site internet, vous serez en contact avec des juristes spécialisés en matière de logement. « Lorsque vous êtes confrontés à un retard dans vos travaux, que vous vous interrogez sur les modalités de réévaluation des loyers ou les règles de copropriété, nos juristes vous apportent des réponses et une aide utile là où vous êtes en difficulté », souligne Denis Tabourot. ■

Véronique Bailly

PLUS D'INFOS

Tél. : 04 77 95 13 32
www.adil42.org

DES CONSEILS TECHNIQUES D'ARCHITECTES À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DU LOGEMENT (MDL)

Le Conseil général a mis en place un réseau d'architectes vous apportant conseil et assistance en matière de travaux, de réhabilitation mais aussi de construction. Déjà présents dans toute la Loire, ils assurent désormais des permanences à Saint-Étienne à la **Maison du Logement. Renseignements et rendez-vous : 04 77 59 96 50.**



INFRASTRUCTURES

L'A89 ouvre de nouvelles perspectives

Après un chantier qui aura duré quatre ans, l'A89 ouvre à la circulation. Une aubaine pour la Loire qui en tire déjà des bénéfices.



Georges ZIEGLER
Vice-Président
du Conseil
général chargé
de l'Économie

« L'ouverture de l'A89 concrétise une des volontés du Conseil général : avoir un parfait maillage du territoire de l'ouest de Rhône-Alpes, gage d'un développement économique équilibré, créateur d'activités et donc d'emplois. Elle représente un point fort pour notre département, en nous plaçant au cœur des échanges routiers européens. »

▶ À Sainte-Colombe-sur-Gand, l'A89 passe sous le viaduc du Pont Marteau.

Cinquante kilomètres. C'est la taille du dernier tronçon de la transversale autoroutière Bordeaux-Genève, dont 18 kilomètres traversent le nord de notre département. Reliant Balbigny à La Tour de Salvagny, il est inauguré après 4 ans de travaux.

Gain de temps et de qualité de vie

Offrant un accès direct à Lyon en une demi-heure depuis l'échangeur de Balbigny, cette nouvelle infrastructure révolutionne une bonne partie du département. « C'est une chance exceptionnelle pour le nord de la Loire », indique Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire. « L'intérêt de l'A89 déborde largement le cadre de notre département. » Les automobilistes ligériens et ceux venant de l'ouest de la Loire n'ont plus besoin de passer par Saint-Étienne pour se rendre à Lyon et voient leur temps de trajet clairement diminué. On enregistre ainsi une économie de trente minutes entre Balbigny et La Tour de Salvagny et

les Clermontois gagnent jusqu'à une heure pour rejoindre la capitale des Gaules. À l'inverse, la population de la métropole lyonnaise peut accéder à un cadre de vie de qualité. Une perspective plutôt positive quant à l'essor de la population du bassin roannais.

Une économie dynamisée

L'ouverture de l'A89 représente « un atout majeur localement », souligne Jean-Bernard Devernois, Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Roannais. Elle favorise la revitalisation économique du pays roannais, situé désormais idéalement au centre d'un nœud autoroutier nord-sud et est-ouest. Des zones d'activités ont ainsi vu le jour, comme les Jacquins à Neulise, Bonvert à Mably. « Des projets se sont accélérés avec l'arrivée de l'A89 et des entreprises s'installent », explique Jean-Bernard Devernois. « Buitex, le producteur de panneaux isolants à Mably va créer 85 emplois et Stéria, centre d'assistance, va construire

un nouveau bâtiment qui devrait générer 280 emplois à terme. Sans oublier le projet de création d'un hôtel d'entreprises dans la zone de Balbigny. » Bref, une succession de bonnes opportunités qui devraient avoir un effet boule de neige bienfaiteur pour notre département. ■

Véronique Bailly

LES TRAVAUX DU VIADUC DU PONT MARTEAU TERMINÉS AU NIVEAU DE L'A89

Construit pendant la Première Guerre mondiale et aujourd'hui propriété du Conseil général, le viaduc du Pont Marteau subit actuellement quelques travaux de sécurisation. D'une durée totale de six mois, la réfection concernant les parties surplombant l'autoroute a été réalisée en priorité afin d'être achevée pour la date d'ouverture à la circulation.

MÉDIAS

Une plate-forme du futur au service de la presse

L'International Rhône-Alpes Média (IRAM) a ouvert ses portes cet automne à Saint-Étienne. Ce centre unique en Europe, dédié à la recherche, à la formation et aux nouvelles technologies dans le domaine des médias, a pour vocation de former des étudiants et des journalistes du monde entier. Une exclusivité pour la Loire !



► Les locaux de l'IRAM mêlent chaleur et innovation.

Qu'il est loin le temps où les journaux détenaient le monopole de l'information. La radio puis la télévision ont pris le pas, distancés aujourd'hui par internet et l'ère numérique. L'information se vit désormais en temps réel et les internautes s'improvisent journalistes. L'IRAM a été créé pour accompagner les professionnels des médias dans ces évolutions. Ce pôle est né du partenariat entre les universités Jean Monnet à Saint-Étienne et Lumière Lyon II ainsi que la WAN-IFRA, première organisation mondiale de la presse. Un projet soutenu par le Conseil général à hauteur de 120 000 euros. L'inauguration a eu lieu le 23 octobre dernier en présence de Bernard Bonne, Président du Conseil général, et de Georges Ziegler, Vice-Président.

Des équipements de haute technologie

Ce n'est pas par hasard que l'IRAM s'est installé à proximité de la Cité du design, au cœur du quartier des métiers créatifs et de l'innovation. Studio vidéo, tablettes multimédias et autres applications de dernière

génération... Le centre met à disposition de ses utilisateurs un matériel des plus modernes et novateurs. La Newsplex, prototype d'une salle de rédaction du futur, abrite un bijou de technologie : une table entièrement tactile, qui permet par exemple de retoucher des photos et d'un simple geste de la main, de les faire glisser sur son ordinateur. « Dans la Newsplex, les étudiants peuvent diffuser leur article sur la totalité des supports – papier, web, mobile, télévision, tablette numérique – simplement en appuyant sur un bouton », explique Olivier Bourgeois, Directeur de l'IRAM.

Former au journalisme du futur

Depuis la rentrée, les universités proposent deux masters, respectivement « Information Communication et Numérique » (Jean Monnet) et « Nouvelles pratiques du journalisme » (Lyon II). 64 étudiants ont intégré ces cursus pour devenir les journalistes multimédias de demain. Dès le début de l'année 2013, l'IRAM proposera également aux professionnels de la presse des formations aux nouvelles technologies et aux nouveaux usages qui en découlent.

Dispensées par la WAN-IFRA, elles seront proposées en plusieurs langues. 300 à 400 journalistes internationaux sont attendus chaque année.

Un centre de recherche sur les médias

L'IRAM, c'est aussi un carrefour entre les universités, les partenaires culturels et scientifiques, les entreprises et les groupes de presse. « Chacun profite de l'expertise des autres », souligne Olivier Bourgeois. La plate-forme peut ainsi offrir une veille sur l'ensemble des métiers de la presse et des médias. Transition numérique, économie des médias, nouvelles pratiques, étude des réseaux sociaux... Les laboratoires de recherche impliqués dans le projet développeront des programmes d'études dans des domaines très variés. Saint-Étienne est en passe de devenir une référence européenne en matière de formation au journalisme. ■

Sophie Tardy

PLUS D'INFOS
www.iramedias.com

| Tout un programme pour les fêtes ! |



13

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de passer des moments privilégiés en famille ou entre amis. Envie de profiter de la neige, de sortir avec vos enfants, de manger de bons plats d'hiver, de dormir dans des endroits insolites ? *Loire Magazine* vous propose une sélection d'idées pour prolonger l'ambiance de Noël et vous évader dans la Loire.

Entrez dans la magie de Noël !

Et si *Loire Magazine* vous contait la magie de Noël ? Il distribuerait des mets délicieux au parfum ligérien, il changerait les chiens en rennes, il bâtirait des chaumières dans les forêts de sapins, il évoquerait la joie et la tendresse...

L'énigme du plus beau cadeau

Autour du sapin bleu, un macaron ligérien aux yeux pétillant d'allégresse, prénommé Gaston, était pressé de voir arriver le jour magique de Noël. Pour le faire patienter, ses amis lui avaient concocté une petite surprise. Perché sur ses pattes d'amandes, Gaston, qui avait le ventre plus gros que les yeux, guettait orangettes et truffes déposées hors de sa portée, sur le haut rebord de la cheminée. Mais l'emblème de l'enfance, l'escargot Margot, sortit de sa coquille et, d'un coup de corne, la transforma en onctueux chocolat. Ravi, Gaston le glouton n'en fit qu'une bouchée. Le chien Kihusky lui apporta alors sa laisse pour qu'il l'accroche à la charrette décorant le jardin. Le traîneau était prêt. Gaston noua son écharpe, enfila moufles et bottes de neige et grimpa à bord. Kihusky, à la truffe rougie, joua gaiement les rennes du Père Noël. Guidés par la lune, ils traversèrent ensemble les pistes enneigées des Monts du Pilat sous un ciel rose et clair. C'est alors qu'une pluie d'étoiles scintillantes tomba sur le département de la Loire, tapissant le sapin bleu du macaron d'un doux manteau blanc. Pour le plus grand bonheur de Gaston, pommes et clémentines s'installèrent sur les branches de l'épineux. Enthousiasmée, Phil l'araignée, experte en la matière, enguirlanda l'arbre de Noël de fils de soie d'argent. Gaston le macaron, débordant de joie, remercia ses amis pour ce bel avant-goût de fête ! Son ventre fourré au foie gras criant encore famine, il déplia une papillote enroulée dans le plus féérique des messages : « *C'est miracle que d'être ensemble**. » Gaston regarda tendrement ses compagnons... Ils étaient son plus beau cadeau de Noël. ■



Peggy Chabanole

* Louis Aragon, « L'amour qui n'est pas un mot »

Une nuit dans les arbres P.20



Gourmandises de fêtes P.19



Rémi, 15 ans

« Pour moi, c'est l'occasion de manger de bonnes choses que l'on n'a pas l'occasion de déguster dans l'année. Les papillotes ou les marrons glacés par exemple... »

Jouets géants en bois P.18



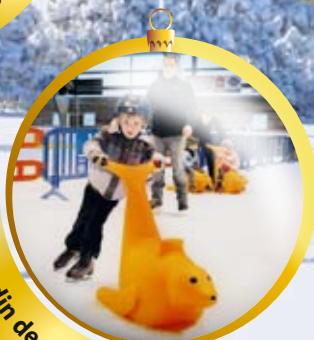
Dormir au château P.20



Romane, 27 ans

« Noël a un côté pétillant, notamment avec tous les préparatifs du réveillon. Le Père Noël nous apporte à tous un peu de magie et d'innocence. »

Jardin de glace P.17



David, 43 ans

« Je prends toujours des congés à Noël pour être en famille. On passe la soirée du 24 décembre devant la cheminée. Ce que j'aime le plus, c'est de voir les yeux des enfants briller. »

Marie-Noëlle, 65 ans

« Noël, c'est avant tout faire plaisir aux enfants et aux petits-enfants. On se retrouve en famille autour d'une table joliment décorée. C'est également une belle messe de minuit. »

Plaisirs nordiques

Patin à glace, ski, raquettes, bain nordique ou chiens de traîneau... **Loire Magazine** vous propose quelques activités placées sous le signe de la neige et du grand air. Frissons garantis !

Ça glisse dans la Loire

Mordus de glisse ? Envie de prendre de l'altitude ? La Loire dispose de trois domaines skiabiles à deux pas de chez vous. Propriété du Conseil général, la station de Chalmazel est la plus haute de la Loire. Située à une heure de Saint-Étienne et de Roanne, elle propose un large choix d'activités : ski de piste ou de fond, snowboard, raquettes, espace luges. Un espace handiski est mis à disposition des personnes ayant

un handicap moteur ou visuel. De plus, un jardin d'enfants initie les tout-petits aux joies de la neige... Au col de la Loge, le domaine nordique du Haut-Forez offre de son côté quatre itinéraires raquettes, 66 kilomètres de pistes balisées accessibles en ski de fond et deux espaces luges. Enfin, à vingt minutes de Saint-Étienne, l'espace nordique des Monts du Pilat est renommé pour son ambiance familiale. Ouvert à une vaste gamme

d'activités, il regroupe trois portes d'entrée : Le Bessat – Les Grands Bois, Burdignes et Saint-Régis-du-Coin. La pratique du ludoski* y est très appréciée. Ces trois sites accueilleront dimanche 20 janvier la 12^e édition de la Fête nationale de la raquette. ■

Peggy Chabanole

* Ski de fond ludique en zigzag

PLUS D'INFOS

Station de Chalmazel : 04 77 24 85 09

www.loire.fr/chalmazel

Domaine nordique du Haut-Forez : 04 77 24 93 04

Espace nordique des Monts du Pilat : 04 74 87 52 00

PRENEZ LE TIL AVEC VOS SKIS !

En partant de Montbrison, la ligne 112 du réseau TIL vous dépose au pied des pistes de Chalmazel. Au départ de Saint-Étienne, les lignes 102 et 122 s'arrêtent près de l'espace nordique des Monts du Pilat. En achetant votre forfait de ski directement auprès du conducteur du car, vous bénéficierez d'une réduction de 2 € !

Plus d'infos sur www.loire.fr

BANYA RUSSE ET BAIN NORDIQUE



Au cœur du Pilat, à 1 200 m d'altitude, Cap Oxygène vous invite à un moment de bien-être original. En famille, en couple ou entre amis, découvrez un concept unique en France : la balnéo'bois. Entièrement conçue et chauffée au bois, cette installation extérieure vous propose un programme relaxant et vivifiant : après la banya russe, bain de vapeur à 75° parfumé aux huiles essentielles, plongez dans un bain nordique à 40°. Pour finir, relaxez-vous autour d'un thé dans une yourte mongole chauffée. Avant votre pause détente, Cap Oxygène vous propose des activités de plein air, ski de fond, skating, raquettes, marche nordique. Des massages peuvent compléter cette parenthèse oxygénée...

Plus d'infos : www.capoxygene.com

Sur réservation. Formule balnéo-détente (2 heures) : 19 €
663 chemin du Tremplin - 42660 Le Bessat
Tél. : 06 81 57 38 08 - cap-oxgyene@orange.fr

au grand air

Des traîneaux qui ont du chien



Kimudjuk, « des traces dans la neige » en langue inuit. Comme les trappeurs il y a 200 ans, venez vous évader dans le « grand nord » de la Loire avec cette association créée en 2011 et ses 15 chiens. Vous pourrez jouer en toute sécurité aux apprentis mushers avec son Président, Jean-Jacques Gibaud, 49 ans, éducateur sportif. « Je propose des baptêmes, où les gens sont assis, et une initiation à la conduite de traîneau. Chacun a son attelage et apprend à diriger les chiens : freiner, patiner et passer les virages. » Une sensation de dépaysement garantie en traversant « des plateaux où personne ne passe », notamment

sur les crêtes du Forez. Cette activité est aussi plus sportive qu'il n'y paraît : il faut contrôler les chiens et les aider en cas de congères ou pour monter les côtes.

Évadez-vous en cani-raquettes

Avec Kimudjuk, vous pourrez également vous initier aux cani-raquettes, avec des randonnées dans la neige où vous serez tracté par des chiens. Un mode de déplacement original qui requiert une bonne maîtrise : « Lorsque les chiens tirent, on doit pouvoir les retenir. Ce n'est pas toujours évident quand on s'enfonce dans la neige. » Un peu de transpiration au programme,

donc, mais surtout du réconfort à la clé et un contact unique avec les huskys, samoyèdes ou alaskans. Attention toutefois à ne pas vous laisser tromper par leurs beaux yeux bleus : « Ces chiens de meute ont un caractère spécial et sont fuyeurs. Ils ont besoin de beaucoup d'exercice. Ce ne sont pas des jouets. » ■

Émilie Couturier

Plus d'infos

Renseignements : 06 85 63 23 68
ou kimudjuk.wifeo.com

Week-ends « Frissons Grand Nord » de janvier à mars (hors vacances scolaires) à Chalmazel avec Loire Réservation.

Des activités sont également proposées dans le massif du Pilat. Baptême en traîneau : 35 €/enfant, 45 €/adulte.

DES VEILLÉES NORDIQUES POUR TOUS

Vous aimez la convivialité des soirées d'hiver et souhaitez combiner randonnée et dîner ? Du 12 janvier au 9 mars 2013, Loire Réservation organise 11 veillées nordiques à Chalmazel et au cœur des espaces nordiques du Forez et du Pilat. Au programme : balade en raquettes (ou randonnée pédestre en l'absence de neige), vin chaud* et repas montagnard. Vous serez accompagnés par des professionnels de moyenne montagne brevetés d'État.

Tarifs : 30 euros + location de raquettes. Enfants à partir de 10 ans.
Réservation : 04 77 59 96 66 ou agencereservation@loiretourisme.com

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Destiné aux enfants âgés de 3 à 12 ans, le « jardin de glace » de la patinoire de Roanne est un espace ludique et sécurisé, idéal pour découvrir les plaisirs de la glisse. Le port de gants est vivement conseillé. Ouvert le mercredi de 10 h à 12 h et le dimanche de 9 h 30 à 12 h lors des vacances scolaires. Renseignements : 04 77 23 60 20.

Voyage au pays de l'enfance

Comment occuper vos bambins surexcités en ces périodes de fêtes de Noël ? Partez à la découverte d'expositions qui raviront toute la famille, mais aussi d'ateliers créatifs qui occuperont leurs petites mains.



Crèche de Noël à l'accent provençal

Découvrez à la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez jusqu'au 27 janvier une magnifique crèche provençale sur fond de son et lumière. Logée dans le chœur de l'église paroissiale, elle regroupe une centaine de santons, dont certains sont animés et donnent vie à ce décor du sud. Adrien Tidjarian, menuisier-ébéniste de 25 ans et créateur de cet impressionnant ouvrage, restaure chaque année de nouveaux personnages afin de compléter sa collection et de faire évoluer le décor de la crèche. Le soir, quand le bruitage est activé et que la lumière éclaire ce paysage du Vaucluse, c'est tout un village qui se met à vivre. Lorsque l'eau du ruisseau fait tourner la roue du moulin, que le coq se met à chanter et que vous apercevez le boulanger enfourner son pain, la réalité prend le dessus. Un émerveillement pour petits et grands. Sainte-Croix-en-Jarez est l'un des 11 Villages de Caractère soutenus par le Conseil général. ■

Renseignements : 04 77 20 20 81 – www.saintecroixenjarez.com

CRÉEZ VOTRE CARTE DE VŒUX

Tout commence par une découverte du musée de la Soierie, à Charlieu, pour comprendre comment se passait autrefois la fabrication de la soie. Une fois les métiers à tisser mis en route, vous pourrez admirer la dextérité avec laquelle votre guide manie l'outil, dans le tohu-bohu ambiant.

Le jeudi 27 décembre, vos bambins poursuivront cette visite par la création d'une carte de vœux qu'ils confectionneront à partir de tissu, de papier, de scotch et de ruban. Une façon originale et inventive de souhaiter une bonne année à leurs proches.

Le musée de la Soierie, labellisé « Musée de France », est soutenu par le Conseil général.

Tarifs : 5 € par enfant et 2 € par adulte accompagnateur.

Renseignements et réservations : 04 77 60 28 84

Retrouvez une âme d'enfant

Même si vos petits sont obnubilés par les jeux vidéo, leur âme d'enfant ne demande qu'à être réveillée. Ils s'émerveilleront ainsi devant les anciens jeux en bois de leurs aïeux à l'Écomusée des Bruneaux, lors de leur visite de l'exposition « Jouets en bois géants d'hier et d'aujourd'hui », qui se tient jusqu'au 27 janvier. Parents et grands-parents prendront plaisir eux aussi à revoir les jeux de quilles, les puzzles, cubes et jeux de construction de leur enfance. La médiathèque de Villars vous propose également de prolonger la magie de Noël. Jusqu'au 6 janvier, une fête foraine en Lego ainsi que ses manèges animés et illuminés vous plongeront dans un univers féérique. Terminez votre visite par l'espace ludique où des jeux géants vous feront vous affronter au jeu de l'oie, au sudoku ou même à la marelle ! ■

Véronique Bailly



Écomusée des Bruneaux à Firminy :
04 77 89 38 46

www.chateaudesbruneaux.fr

Médiathèque de Villars : 04 77 93 84 34
www.villars.fr

Le bonheur est aux fourneaux

Les fêtes de fin d'année sont synonymes de bons repas, partagés en famille ou entre amis. La Loire est riche de produits de qualité qui enchanteront petits et grands. *Loire Magazine* vous livre ici quelques idées... parmi tant d'autres !

Le patia forézien réchauffe les cœurs

Après une journée au grand air, quoi de plus convivial qu'un bon plat d'hiver dégusté au coin du feu ? Le patia est au Forez ce qu'est la tartiflette à la Haute-Savoie. Ce plat traditionnel était préparé dans les jasseries, petites habitations de montagne autrefois utilisées pour la fabrication du fromage. Des pommes de terre mijotées dans de la crème fraîche pendant de longues heures... Le tout accompagné d'une salade verte et de charcuterie. Vous êtes tenté ? Suivez la recette.

Pour six personnes :

Coupez en morceaux 1,5 kg de pommes de terre. Frottez une marmite avec une gousse d'ail, puis faites fondre 125 g de beurre. Ajoutez les pommes de terre, mélangez bien et versez ½ litre de crème fraîche et ½ litre de lait jusqu'à les recouvrir. Laissez mijoter plus de trois heures à feu très doux... ■

Sophie Tardy

Où déguster un authentique patia ?

L'Auberge de Granges à Chalmazel : 04 77 24 80 62

Le Sauvagnard à Sauvain : 04 77 76 80 84

La Mitonnière à Chambles : 04 77 52 91 10



Entre tradition et originalité, Franck Deville, créateur de macarons, propose un savoureux mariage chocolat-foie gras, ou encore une étonnante persillade d'escargot. Une touche aussi délicieuse que surprenante pour ces fêtes de fin d'année.

Délices et Macarons – RD 1082 – Zone les Molineaux à La Fouillouse. www.delices-et-macarons.fr – Tél.: 04 84 80 04 48

CUISINEZ RÉGIONAL AVEC L'ATELIER ROUGE GARANCE

Foie gras de canard élevé dans la plaine du Forez, Côte Roannaise, Chocolat des Princes... Vous trouverez dans la chaleureuse épicerie de Nourredine Hamache, fraîchement installée sous les arcades de l'Hôtel de Ville à Saint-Étienne, de succulents produits de la Loire pour régaler vos proches. Et pourquoi ne pas profiter des vacances pour vous perfectionner aux fourneaux ? Chaque semaine, Rouge Garance propose des ateliers à thème, toujours autour de produits régionaux. Quant aux enfants, dès 4 ans, ils peuvent s'initier à la cuisine moléculaire tous les mercredis après-midi. Réaction chimique garantie !

25, arcades de l'Hôtel de Ville, Saint-Étienne
Tél. : 09 53 85 16 34 - www.atelier-rouge-garance.fr



Le Coteau abrite les papillotes les plus célèbres de France : celles du chocolatier Révillon. Installé depuis 1970 dans la région roannaise, Révillon a fêté en 2008 ses 110 ans d'existence. 400 millions de papillotes sont vendues chaque année pour le plus grand plaisir des gourmands !
www.papillotesrevillon.fr

Dormir près des étoiles

Envie de vous offrir une nuit, un week-end ou une semaine en altitude dans un endroit dépaysant ? Le département propose de nombreuses offres pour s'évader. Les vacances sont une bonne occasion de s'organiser de petites escapades originales.

DANS LES BRAS D'UN CÈDRE BLEU

Qui n'a jamais rêvé de dormir dans une cabane nichée au creux d'un chêne ou d'un platane centenaire ? C'est désormais possible dans le Roannais ! À Cordelle, les Cabanes de Marie vous accueillent en couple ou en famille dans des cabanes tout confort, en pleine nature. Surprise ! Au petit matin, au bout d'une corde, un panier rempli de bonnes choses a été déposé au pied de l'arbre. La terrasse, entourée de quatre grands cèdres bleus vous invitera à lever les yeux au ciel pour admirer les étoiles. À Dancé, les Cabanes du Pet d'Âne vous invitent à vous replonger dans les souvenirs et les charmes de l'enfance, en bord de Loire. Là aussi, de bons repas mitonnés avec des produits locaux seront déposés au pied de votre cabane. Un petit nid douillet qui vous fera rester la tête dans les nuages !

Sonia Mellouki



© Cabanes de Marie

DANS LES BRAS DE LA MARQUISE



Vous souhaitez séjourner à Chalmazel dans une demeure de seigneur ? Construit en 1231 par Arnaud Marcilly, vassal du comte de Forez Guy IV, avant de passer aux mains des marquis de Talaru, le château des Marcilly-Talaru dispose de cinq chambres d'hôtes de différentes époques, Moyen Âge, Renaissance ou XVIII^e siècle. Une décoration raffinée, évoquant les grands moments qui ont marqué l'histoire de cette demeure, vous feront voyager dans le temps. Une table d'hôtes vous permettra de déguster des produits régionaux dans un esprit médiéval.

DANS LES BRAS D'UN MONTAGNARD



Envie d'être au cœur de la montagne ? Les Chalets de Chalmazel vous séduiront. Le Conseil général de la Loire a entièrement aménagé et meublé quatre appartements au pied des pistes. Ces chalets cosy, au nom de fleur des montagnes, Myosotis,

Gentiane, Campanule et Jonquille, peuvent accueillir chacun entre 2 et 8 personnes avec une possibilité de location groupée. Une grande pièce commune vous offrira de précieux moments de convivialité.

PLUS D'INFOS

Les Cabanes de Marie à Cordelle: 06 74 04 52 47

www.domaine-des-grands-cedres.fr

Les Cabanes de Pet d'Âne à Dancé: 04 26 24 48 87

www.cabane-pet-ane.com

Château des Marcilly-Talaru à Chalmazel: 04 77 24 88 09

www.chateaudechalmazel.com

Les Chalets de Chalmazel: Loire Réservation – 04 77 59 96 66

www.loiretourisme.com

VIABILITÉ HIVERNALE

En route vers la pouzzolane

En hiver, la neige et le verglas rendent les conditions de circulation parfois délicates. Le Conseil général se mobilise pour faciliter vos déplacements. Nouveauté 2013 : des doses de sel qui diminuent.

Il bouche les artères et n'est pas toujours bienveillant avec la carrosserie de nos véhicules ou le revêtement de la voirie. En 2013, le Conseil général de la Loire a décidé de faire suivre à certaines de ses routes départementales un régime sans sel, ou presque. Certaines zones tests devraient être mises en place avec un traitement à la pouzzolane, une roche volcanique abrasive de couleur foncée. Objectif : faire face différemment aux aléas météorologiques en préservant l'environnement et le budget départemental. L'utilisation du sel n'est en effet pas neutre pour l'écosystème. S'il fait fondre la neige et le verglas, il s'infiltre dans les cours d'eau et représente à terme une menace pour la faune et la végétation.

Des factures moins salées

Autre avantage de ce nouveau mode de déneigement : l'impact financier. « Le coût de la pouzzolane est de 15 à 17 € la tonne contre 90 € pour le sel », indique Roland Duchamp, directeur des agences territoriales. « Elle permet de réaliser des économies même s'il faut en répandre environ deux fois plus. » Pas étonnant donc qu'elle ait séduit de nombreuses collectivités. Elle offre en effet une bonne adhérence et reste efficace en cas de températures négatives. Son mode d'action peut néanmoins surprendre car les routes non traitées au sel ne sont pas noires : « Nos engins ne font pas disparaître la neige ; ils enlèvent le trop-plein qui empêche de rouler. La neige est raclée mais il en restera quand même, tassée. »

Priorité à la sécurité

Pour rouler en parfaite confiance et maîtrise, les pneus neige sont recommandés. « L'idéal, c'est d'équiper les quatre roues », rappelle Roland Duchamp. Il faut aussi se montrer vigilant : « Des plaques de verglas isolées peuvent surprendre, notamment dans les virages. » Les équipes du Conseil général sont en alerte de novembre à mars, quel que soit l'épisode neigeux annoncé.



▶ Avec 64 circuits de déneigement, en plaine comme en montagne, les équipes du Conseil général veillent à votre sécurité sur les 3 800 kilomètres de routes départementales de la Loire.

Chaque semaine, 142 agents sont d'astreinte et des patrouilles sont lancées dès 4 heures du matin si la météo l'exige. Les alertes orange correspondent à des situations exceptionnelles. « Les usagers doivent alors redoubler de prudence », souligne Roland Duchamp. « Nous secourons parfois des automobilistes. Sortir avec un bébé en vigilance orange, ce n'est vraiment pas prudent. » ■

Émilie Couturier

PLUS D'INFOS

www.loire.fr rubrique Info Routes 42



Jean-Paul DEFAYE

Vice-Président chargé des Infrastructures

« Le Conseil général de la Loire est l'un des rares départements français à aider les communes pour leurs frais de déneigement en fonctionnement et en investissement. Il participe aux frais communaux de viabilité hivernale. Il subventionne également l'acquisition du matériel de déneigement. »

CONDUITE HIVERNALE : SOYEZ PRUDENTS !

- 1) Roulez dans un véhicule avec des équipements adaptés (pneus neige, chaînes...).
- 2) Évitez les accélérations et freinages brusques.
- 3) Augmentez les distances de sécurité.
- 4) Informez-vous des conditions de circulation et reportez votre départ si nécessaire.
- 5) Gardez à proximité des bottes et vêtements chauds ainsi qu'une pelle.



► Les bénévoles du relais Enfants-Parents accompagnent les enfants âgés de 0 à 16 ans voir leur père ou leur mère incarcéré à la maison d'arrêt. Le Conseil général soutient cette association à hauteur de 2 500 euros.

Quand les enfants visitent leurs parents en prison

C'est jour de fête pour Léa* : ce matin, elle rend visite à son papa à la maison d'arrêt de La Talaudière. Parce qu'un enfant ne doit pas subir la même peine que ses parents, le relais Enfants-Parents organise chaque semaine des visites dans un cadre plus intime que le parloir. Reportage dans une bulle de tendresse au sein de la grisaille carcérale.

Pour la seconde fois, Léa, 3 ans, va voir son papa à la maison d'arrêt. Elle s'est mise sur son trente-et-un pour l'occasion. Avec le relais Enfants-Parents, elle bénéficie d'un moment privilégié avec son père, en dehors de la présence de sa mère. Cette dernière attendra à la maison d'accueil du relais, située sur le parking de la prison. Si elle le souhaite, elle pourra échanger avec des accueillantes bénévoles.

De l'autre côté du mur

L'accompagnante Monique prend Léa par la main. Après avoir franchi portiques de sécurité, détecteur de métaux et monté les escaliers, la fillette voit le bout du tunnel :

« On arrive ! », se réjouit-elle, face à la porte de la salle du relais peinte d'un ourson brun au ballon rouge. « Une représentation que les enfants reconnaissent », raconte Monique. Jeux, jouets, livres... la pièce est aménagée et décorée de couleurs gaies. Léa et son père font leur entrée : elle arrive de l'extérieur et il vient de l'intérieur. Le surveillant qui accompagne le détenu disparaît aussitôt pour ne pas interférer. L'un en face de l'autre, Léa crie de joie en se jetant dans ses bras : « C'est papa ! »

Ensemble c'est tout

Sans se soucier des bénévoles, Léa et son père partagent leur bonheur. Câlines et

éclats de rire font oublier le cadre pénitentiaire dans lequel le jeune homme se trouve. De leur côté, les bénévoles respectent la confidentialité des échanges lors de l'entrevue : « Les détenus savent qu'on ne rapporte rien. » Pendant une heure environ, la responsabilité parentale reprend sa place. « Les pères se réapproprient les gestes. Par exemple, certains changent les couches, d'autres aident à faire les devoirs. Quant aux enfants, ils repartent avec du baume au cœur. » En 2012, 46 enfants ont bénéficié de l'action du relais. « Parfois, il arrive que certains ne veuillent pas que leur père reparte ». Mais ni barbelés ni barreaux ne séparent les enfants de l'amour paternel.

Donner du sens à l'absence

La démarche du relais Enfants-Parents s'inscrit dans la Convention des droits de l'enfant qui souligne que tout enfant a droit au maintien du lien avec ses deux parents. En effet, quand la personne incarcérée retrouve sa place dans la vie de l'enfant, ce dernier peut se construire plus harmonieusement. Des études montrent également que le taux de risque de délinquance est réduit. De plus, pour briser le sentiment d'abandon, l'enfant doit connaître la vérité : « Certains s'imaginent que leur papa ne les aime plus, qu'il est parti ou encore qu'il est mort. Et le danger est que l'enfant l'apprenne par un copain d'école... »

De l'ombre à la lumière

Le relais Enfants-Parents assure un lien porteur d'espoir : « Il redonne au détenu l'envie de s'en sortir. Il limite également la récidive au terme de sa peine en valorisant son rôle de parent », explique Yvette, accueillante au relais. Ainsi, cette association offre au parent incarcéré une meilleure condition de resocialisation lors de sa sortie, et favorise sa réinsertion à l'extérieur. « Il prend effectivement conscience des responsabilités éducatives qu'il

a vis-à-vis de son enfant ». C'est aussi grâce à un esprit de collaboration exemplaire de la direction de la prison de La Talaudière que ce service peut avoir lieu. Quant aux bénévoles, ils reçoivent régulièrement des lettres de remerciements de la part des pères incarcérés.

Noël ensemble

La période des fêtes est difficile à vivre pour les enfants de détenus. Pour y remédier, le relais les réunit avec quelques jours d'avance pour fêter Noël. Les 10 bénévoles apportent le jour-même viennoiseries, boissons, papillotes et cadeaux emballés sur place dans la salle du relais. « Sécurité oblige ! », précise Monique. Ce jour-là, l'association sort le grand jeu : sapin, Père Noël, cadeaux commandés par les pères et spectacle. Les enfants se blottissent dans les bras de leur papa et l'émotion est à son comble. Et bien qu'ils repartent les bras chargés de paquets, pour Léa comme pour tous les autres enfants, leur plus beau cadeau est d'avoir vu « papa ». ■

Peggy Chabanole

* Prénom d'emprunt

Paroles de bénévoles



Yvette,
Accueillante au relais
Enfants-Parents

« C'est à la maison d'accueil, située sur le parking de la prison, qu'arrivent les enfants pour voir leur parent incarcéré. Je suis présente pour les préparer à leur visite avec un sourire, des mots, des baisers... Je suis à l'écoute de la souffrance de celles et ceux qui sont "à l'extérieur". Sans porter de jugement. »



Monique,
Accompagnante au
relais Enfants-Parents

« Je ressens toujours une grande émotion devant la joie de l'enfant qui rejoint son parent incarcéré dans la salle du relais. C'est un véritable privilège de le voir se blottir dans les bras de son père. Lorsque la visite est terminée, j'ai le sentiment d'avoir contribué à l'apaisement de l'enfant. »



► Dans la salle du relais, le détenu et son enfant partagent un moment de bonheur.

L'ASSOCIATION RELAIS ENFANTS-PARENTS FÊTE SES 20 ANS

L'association relais Enfants-Parents de Saint-Étienne est née en 1992 suite au désir fort de femmes incarcérées qui souhaitaient rencontrer leurs enfants dans un cadre adapté. Indépendante de l'administration pénitentiaire, elle est composée de 4 accueillants et de 6 accompagnants, tous bénévoles et spécifiquement formés. Son objectif est de maintenir le lien entre l'enfant et ses parents. La Présidente Any Vialla est à l'origine de la création de temps festifs, tels que Noël, la fête des pères et la fête des mères. Une chance sur le plan national : pour les 191 établissements pénitentiaires français, seulement 22 associations relais ont été fondées.



► Devant la porte peinte d'un ours au ballon rouge, l'enfant sait qu'il est arrivé à bon port.

Leur énergie, leur talent et leur créativité sont un moteur pour notre département : *Loire Magazine* est allé à la rencontre de quatre personnalités qui font bouger la Loire. Portraits.

ROANNE

Axel Broyer remet les bretelles au goût du jour



© Studio Béguin

A pinces ou à boutons, classiques ou branchées, les bretelles reviennent à la mode. Un accessoire masculin pratique et élégant mais pas toujours facile à trouver. C'est ce qui a poussé le Roannais Axel Broyer, 28 ans, à créer avec trois amis la marque Les Bretelles de Léon. Depuis février, celle-ci propose des produits originaux fabriqués en France, en grande partie dans la Loire.

Le site www.lesbretellesdeleon.com propose déjà 21 références. « Nous aurons une quarantaine de modèles à la Saint-Valentin, avec une offre élargie aux nœuds papillons et cravates », indique Axel Broyer. Issu d'une famille d'industriels du textile, le jeune homme travaille en parallèle pour une société roannaise de ce secteur. Comme ses associés, deux Parisiens et un Lyonnais, il aime s'habiller « avec le souci du détail » et se dit très attaché à la qualité française.

« Nous avons parié sur le fait que les bretelles sont un produit peu concurrentiel, qui peut être fabriqué localement. Et nous comptons sur internet et les réseaux sociaux pour rendre la marque visible. » La joyeuse bande d'entrepreneurs développe également des points de vente pour ses produits, déjà présents dans cinq boutiques en France. En charge de la création, de la production et des achats, Axel Broyer sélectionne ses fournisseurs en privilégiant le savoir-faire ligérien « qu'il faut sauvegarder ». Pour concevoir sa collection fantaisie, il s'inspire des défilés de mode ou des magazines décalés. « Les bretelles tendance se portent à découvert. On peut donc véritablement les customiser. » Grises Exquises, Orange Dérange ou Blanc Fringuant, celles de Léon vous en feront voir de toutes les couleurs ! Et pour les grandes occasions, une gamme exclusive est en préparation, avec pinces argentées et cuir d'alligator. ■

SAINT-ÉTIENNE

Nicolas Salah crée des emballages intelligents

Stéphanois pur souche, Nicolas Salah, 39 ans, se spécialise au cours de ses études dans le packaging*. Un parcours professionnel au sein de grands groupes, comme Alstom ou l'équipementier médical Gambro, lui permet d'acquérir « une vision transversale de l'entreprise ». Pour la mettre à profit, il fonde en 2003 une société de conseil en ingénierie du conditionnement, EFC Saint-Étienne. Rebaptisée Innélia, elle aide les entreprises à développer des emballages novateurs, de la conception à l'industrialisation.

« Pour relever les défis environnementaux, on cherche des pistes créatives et innovantes à partir du design, de l'éco-conception et de l'étude de l'utilisateur », explique Nicolas Salah. Rationalisation, choix de matériaux recyclables, mécanisation... Le conditionnement de chaque produit est repensé pour être plus économe, pratique et écologique. Ainsi, Innélia a simplifié

l'emballage des verres de lunettes du leader mondial Essilor : de 30 coupelles de plastique de tailles variables, contenues dans un étui carton, il est passé à 3 modèles d'étuis 100 % en carton. Et pour la vente en grande surface, la société de conseil a inventé un nouveau concept de présentoirs pliables, personnalisables et montables en 30 secondes. « En supprimant le préremplissage des présentoirs, on gagne 50 % de place dans les camions », souligne son gérant. Employant 6 salariés pour un chiffre d'affaires d'un million d'euros, Innélia accompagne une trentaine d'entreprises en France et à l'étranger, notamment dans l'industrie médicale et pharmaceutique. Parallèlement à son expertise en conditionnement, elle fournit du conseil en achats en vue d'optimiser les coûts. « Un challenge quotidien ! », conclut Nicolas Salah. ■

* Le packaging fait référence à l'emballage extérieur d'un produit et à son design.



SAINT-ÉTIENNE

Ulric Stahl, de l'illustration à la bande dessinée



Depuis qu'il sait manier un crayon, Ulric Stahl aime dessiner des costumes, des animaux, des personnages de contes. Installé à Saint-Étienne, cet illustrateur de 36 ans vient de sortir sa deuxième bande dessinée, *Un caillou dans la chaussure*, publiée aux éditions Jarjille (www.jarjille.org). À travers une série d'anecdotes, il y relate avec humour et tact une expérience personnelle. Sollicité pour animer un atelier d'arts plastiques dans un établissement accueillant des adultes et enfants handicapés mentaux, il plonge dans un univers inconnu, avec lequel il se familiarise peu à peu. « *Leurs sentiments, leurs questions, ils ne les expriment pas comme nous. J'ai dû dépasser mes craintes pour comprendre leur fonctionnement. Humainement, ça a été très enrichissant.* » Fils de sculpteurs né à Nancy, Ulric Stahl grandit en Ardèche avant de retourner faire les Beaux-Arts dans sa ville natale. Il y

rencontre sa compagne, Armelle Drouin, avec laquelle il poursuit sa formation à la Faculté d'Arts plastiques de Montpellier. Jeunes diplômés, ils travaillent ensuite en freelance pour des agences de communication, des magazines, des manuels scolaires, des jeux éducatifs... En 2007, le couple décide de s'établir à Saint-Étienne, dessinant à domicile et faisant même site internet commun (<http://arilus.fr>). La maison stéphanoise Jarjille publie en 2009 la première courte BD d'Ulric Stahl, *Quand j'étais petit, j'étais ardéchois*.

« *Le dessin, c'est une passion, un passe-temps, mais aussi un métier. Il faut être persévérant et nourrir sa créativité en restant curieux* », souligne l'illustrateur. Fêré de gravure sur bois, il prépare aussi une exposition sur le thème des animaux fantastiques. En attendant de s'atteler à sa prochaine BD, qui « *cette fois ne sera plus du tout autobiographique !* » ■

MONTBRISON

Fabien Kanou, à la découverte des tambours japonais

Percussionniste professionnel, Fabien Kanou tombe amoureux il y a douze ans des tambours japonais, les Taiko. Il est aujourd'hui le seul à fabriquer ces instruments en France. « *J'ai tout de suite été fasciné par leurs sons graves et sourds, qui suscitent des émotions puissantes. Au Japon, on dit qu'ils parlent aux âmes* », explique ce musicien de 41 ans installé à Montbrison.

Né de parents amateurs de rock et de jazz, il apprend dès 7 ans l'accordéon et la clarinette. « *Mais j'aimais surtout les percussions, les tambours. Peut-être à cause de mes racines sénégal-mauritaniennes.* » À 17 ans, il intègre l'école professionnelle de batterie de Villeurbanne et joue au sein du groupe ligérien 3DK, première mouture de Mickey 3D. Le jeune homme poursuit ses études au conservatoire de Givors avant d'entamer une carrière de musicien-enseignant. C'est en 2000, lors d'un concert, que Fabien Kanou « rencontre » les Taiko.

Une révélation. Il rejoint alors le collectif lyonnais Arfi pour s'initier à leur pratique. Grâce à l'aide d'un ami ébéniste et aux informations recueillies sur des sites professionnels, il commence à réaliser lui-même ses instruments. « *Au départ, c'était pour mon usage personnel. Puis, de bouche-à-oreille, j'ai eu des commandes de la part de musiciens, de maîtres d'arts martiaux, de temples bouddhistes...* », raconte-t-il. Au total, ce père de deux enfants a déjà achevé une cinquantaine de pièces uniques, en bois de frêne et peaux de bovins, cousues ou clouées à la main.

En parallèle, Fabien Kanou a créé la compagnie Taikokanou, qui propose des spectacles de tambours japonais. Il donne aussi des cours à Montbrison et accueille régulièrement des stagiaires venus de toute la France pour découvrir cette discipline « *à la fois musicale et sportive* ».

Plus d'infos : www.taikokanou.com



L'Hymne Officiel des Droits de l'Enfant *made in Loire*

Le clip de l'Hymne Officiel des Droits de l'Enfant (HODE) a déjà fait plusieurs apparitions télévisées sur les chaînes nationales. Il est également diffusé sur une chaîne française aux États-Unis. Initié il y a deux ans, ce projet porté par des enfants de Saint-Priest-en-Jarez est un message de revendication et d'espoir.

« **E**nfants de la terre, nous sommes tous des frères... » Ils sont 600 jeunes Ligériens, âgés de 3 à 17 ans, à avoir réalisé l'Hymne Officiel des Droits de l'Enfant de A à Z : écriture du texte, composition de la musique, création chorégraphie du clip, chant. Tous venus d'horizons sociaux différents, ils travaillent ensemble autour des textes de la Convention internationale des droits de l'enfant. « Dans le monde, il existe des droits qui sont oubliés », explique l'initiateur du projet, Ayhan Sen, chargé de mission enfance-jeunesse à Saint-Priest-en-Jarez. « L'HODE est un encouragement à respecter les droits de l'enfant. »



Partenaire, le Conseil général a soutenu ce projet à hauteur de 4 000 euros.

We are the « Hode »

Un projet humain qui naît autour d'une chanson légendaire du roi de la pop : « Un jour, j'ai fait écouter aux enfants du centre jeunesse We are the world de Mickael Jackson », raconte Ayhan Sen. Et c'est à partir de ce moment que l'idée prend vie. « Ils étaient évidemment tous enchantés. » Un tel projet réclame un travail de longue haleine. « Une chanson, un clip, c'est super, mais les enfants ont dû travailler deux ans pour en arriver là ! Ils se sont rendu compte qu'on n'a rien sans rien. » 300 choristes, 50 musiciens et de nombreux danseurs jazz et hip-hop se sont unis pour mener à bien cette belle initiative.

Un parrain de fraternité

En juin dernier au Zénith, le parrain de l'HODE, Yannick Noah, a rejoint les jeunes artistes en herbe pour chanter l'Hymne Officiel des Droits de l'Enfant. « C'est une personnalité qui représente parfaitement ce projet. Il s'implique dans différentes associations caritatives et symbolise la diversité, la paix et l'égalité », fait remarquer Ayhan Sen. Rappeurs de rue, jeunes en situation de

handicap ou en difficulté sociale, des enfants de profils variés ont rejoint le projet. L'HODE est un authentique exemple de tolérance. Et si un air de colère résonne au début de l'hymne, la solidarité et l'espoir dominant sur un refrain de fraternité.

Le faire-valoir des enfants

« Tu as le droit au respect de tes différences {...} », « Tu as le droit d'être protégé contre la violence {...} ». Dans le traité adopté par les Nations Unies en 1989, 54 articles énoncent les droits de l'enfant. Les jeunes prennent aujourd'hui conscience de leurs droits et connaissent les inégalités rencontrées. À travers des paroles engagées, l'HODE permet à nos adultes de demain de mûrir, de s'exprimer, d'accepter les autres et la mixité sociale. Des lycées, des universités françaises organisent d'ores et déjà des séminaires autour du projet. La chanson est même traduite en Italie et au Liban... Un futur tube mondial ? ■

Peggy Chabanole

ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Le CD et DVD de l'Hymne Officiel des Droits de l'Enfant est en vente chez Auchan, Casino, Leclerc ou sur www.hymneofficiel-droitsdelenfant.fr au prix de 10 euros. Il existe 6 différentes jaquettes dessinées par des enfants de 6 structures ligériennes. Les bénéfices sont reversés à des organismes caritatifs qui œuvrent pour les enfants.

Renseignements : 04 77 74 84 89



UN HOMME, UN PRODUIT

Philippe Bel, le roi du chocolat

Il porte un nom digne d'un monarque : depuis 2006, Philippe Bel règne en maître sur ses fourneaux montbrisonnais. Sa signature ? Des chocolats estampillés d'un B barré.

La maison Lenôte à Paris, le cacao Barry, la chocolaterie Weiss, le titre de Meilleur Ouvrier de France ou encore celui d'Académicien du Chocolat... Au royaume des gourmands, Philippe Bel s'est forgé une solide réputation. Pourtant, les effluves des grands chefs ne lui ont pas fait tourner la tête. Il revendique même une certaine humilité : « On ne crée rien, on met simplement sa note personnelle avec un parfum. » Une touche gourmande qu'il a développée au fil de ses expériences en sortant des sentiers battus. « Je me suis ouvert à d'autres parfums, d'autres saveurs et d'autres épices que je n'aurais pas osé marier », confie le chocolatier. Il faut dire que Philippe Bel

ne manque pas d'idées. Il ose des ganaches aux mélanges improbables comme celles au citron vert et basilic ou au gingembre avec une pâte de fruits à la framboise. Ses dernières créations ? Des billes de chocolat aux raisins macérés au rhum, une ganache à la fleur de jasmin, « relativement parfumée », et un praliné au poivre du Népal aux arômes d'agrumes : « Ça donne une certaine fraîcheur quand on le met en bouche. Le piquant vient après. » Des bonbons de chocolat à la fois traditionnels et originaux qui ont permis à l'artisan montbrisonnais de conquérir ses clients bien au-delà de la Loire. Fin janvier, il sera pour la septième année consécutive au salon du chocolat de Tokyo. ■



► Philippe Bel vient de recevoir l'Award du Club des Croqueurs de Chocolat, une distinction remise à seulement 12 chocolatiers français.

Chocolaterie Philippe Bel – 33, rue Tupinerie – 42600 Montbrison – Tél. : 04 77 58 66 90 – www.chocolatphilippebel.fr

Pour 6 personnes

Temps de
préparation : 20 min
Temps de marinade :
24 h



Ingédients

500 g de saumon
frais bio
30 g de sucre
cassonade
100 g de gros sel
20 g de poivre
2 citrons jaunes
3 pommes vertes
1 boule de céleri rave
1 jaune d'œuf
1 cuillère à café
de moutarde à
l'ancienne
1 cuillère à café de
moutarde
200 g d'huile de
pépins de raisin
quelques feuilles
de coriandre

→ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF !

Saumon mariné façon gravelax et pané aux herbes, rémoulade de pomme verte et céleri

par Pierre Daret
Restaurant L'Aromatic à Saint-Étienne



La veille :

Mettre à mariner le saumon avec le sel, le sucre, le poivre pendant 24 h.

Le jour-même :

1. Rincer le saumon à l'eau claire pour le dessaler. Bien le sécher et le tailler en tronçons d'1 cm d'épaisseur. Le paner avec le reste de coriandre.
2. Tailler les pommes vertes en dés de 0,5 cm de côté. Les citronner légèrement avec un citron jaune.
3. Éplucher et tailler le céleri rave en dés de même grosseur.
4. Plonger les dés de céleri 1 minute dans de l'eau bouillante. Les refroidir à l'eau glacée.



5. Réaliser la sauce rémoulade en montant le jaune d'œuf en mayonnaise avec la moutarde et l'huile. Ajouter le jus du deuxième citron et une cuillère à soupe de coriandre ciselée.
6. Assaisonner les dés de céleri et de pomme verte avec la sauce rémoulade.
7. Dresser la rémoulade sur les tronçons de saumon.
8. Vous pouvez servir ce plat avec un cocktail à base de pomme et de rhum comme un apple mojito*.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

GROUPE UNION POUR LA LOIRE

Un budget courageux, respectueux et ambitieux

L'Assemblée départementale a adopté son budget 2013. Les Séances publiques de décembre ont été l'occasion de proposer un budget se situant dans la droite ligne du précédent. Et cette ligne se veut sérieuse et respectueuse des engagements pris par le Président Bonne et la majorité devant les Ligériens.

Un budget 2013 sérieux, rigoureux et courageux.

Contrairement au Gouvernement qui semble découvrir la crise comme l'exercice du pouvoir, la majorité a très tôt pris des mesures pour que celle-ci se répercute le moins possible sur la Loire, ses entreprises et ses habitants.

Ainsi, à l'heure où des efforts douloureux et sans précédent sont demandés à tous, nous faisons de nouveau le choix de contenir nos dépenses de fonctionnement tout en augmentant de 3,1% nos investissements. Ce sont donc près de 87,6M € au service de l'emploi. En agissant de cette manière, notre budget de 739,7M € reste stable. Cette exemplarité couplée à une maîtrise rigoureuse des emprunts, nous permet d'accompagner les communes, les associations et l'économie ligérienne du mieux possible tout en continuant à remplir nos missions fondamentales pour la solidarité, les collèges et la voirie.

Respect des engagements de la majorité : pas d'augmentation d'impôts.

Nous l'avons déjà souligné mais le gel des dotations pour 2013, et leur baisse dès 2014 de 750M € est un véritable défi pour notre Département. L'État nous confie des compétences mais pas les moyens de les financer convenablement. La situation impose donc une rigueur accrue. Rigueur plus que de vaines polémiques comme le faisait la gauche, il y a encore moins d'un an, s'échinant à critiquer la vertu demandée par le Gouvernement Fillon...

Notre politique courageuse et capable de faire des arbitrages nous permet donc aujourd'hui de faire face aux difficultés mais nous ne disons pas que cela sera facile, car notre politique ne saurait attendre une aide gouvernementale.

Pour autant nous mettons un point d'honneur à respecter l'engagement de ne pas augmenter les impôts. Nos concitoyens sont déjà pressurés de toute part, nous ne devons ni ne voulons les accabler davantage.

Ainsi est notre philosophie et la finalité qui guident notre action : un budget rigoureux, conscient des difficultés et respectueux des engagements pris devant et pour les Ligériens.

Solange Berlier, Présidente du groupe Union pour la Loire, Le groupe Union pour la Loire, le groupe de la droite, du centre et indépendants
www.unionpourlaloire.fr

Gilles Artigues, Jean-François Barnier, Bernard Bonne, Huguette Burelier, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Paul Defaye, Joël Epinat, Alain Laurendon, Iwan Mayet, Henry Nigay, Bernard Philibert, Hervé Reynaud, Paul Salen, Georges Ziegler.

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Quelle priorité doit se donner le conseil général de la Loire pour relever les défis du département

La dernière étude de l'INSEE concernant les migrations inter-départementales continue de distinguer une France de l'Ouest et du Sud, attractive, et une France du Nord et de l'Est qui l'est moins. Le caractère attractif des départements de l'Ouest, souvent ruraux, s'est accentué ces dernières années, accompagné d'un développement économique fort. Dans le même temps, les départements urbains du Sud ont perdu de leur attractivité. Ceux du bassin parisien qui attireraient sont désormais déficitaires.

Les villes-centres jouent un rôle moteur, en captant une grande partie des nouveaux arrivants, même dans les départements les plus ruraux. Les échanges migratoires interdépartementaux s'effectuent le plus souvent entre départements limitrophes. Les jeunes et les cadres sont les plus mobiles. Les jeunes adultes se dirigent de préférence vers les départements très urbanisés, où sont présentes les métropoles universitaires.

La Loire occupe la peu enviable 89^e place en matière d'attractivité sur les 100 départements métropolitains. Les migrations les plus importantes vont en direction de la région lyonnaise et de la Haute-Loire toute proche de Saint-Etienne.

De quels moyens notre assemblée départementale dispose-t-elle pour agir dans ses compétences pour relever avec les autres collectivités territoriales les grands défis du territoire ?

Tout d'abord le Conseil général de la Loire bénéficie d'une situation financière encore équilibrée qui le situe à la 39^e place des institutions départementales françaises. Si on analyse ses capacités au regard de sa strate (les 28 départements de 500 000 à 800 000 habitants) nous observons que l'endettement y est très raisonnable (400 €/habitant). La fiscalité foncière est un peu au dessous de ce que pratiquent les autres départements. Les dépenses d'aides sociales y sont très élevées (525 €/habitant) et occupent 66,84 %. Tout ceci a un impact fort sur le reste du fonctionnement qui se partage les 33,28 % qui restent.

Si on s'en tient aux demandes légitimes du Président de la République qui souhaite un effort des collectivités territoriales pour faire reculer la dette, on ne peut que souscrire à un programme de réduction (de rigueur!) qui affectera notre fonctionnement si on veut encore avoir une bonne capacité d'investissement au service du développement du territoire. Dans cette perspective comment échapper à la nécessité de contenir les charges de personnels, comment ne pas faire un choix encore plus rigoureux de nos dépenses en faveur de nos partenaires ? Ce seront les enjeux du budget 2013 que nous allons voter fin décembre.

Nous avons demandé d'engager un débat plus approfondi sur les grands choix politiques et financiers pour relever notre département. Ce débat pourrait concerner aussi l'ensemble de nos grands partenaires des collectivités locales. Nous pensons que pour éclairer l'avenir et partager des priorités, cette réflexion est indispensable.

Les conseillers généraux : Jean-Paul Blanchard (Chazelles-sur-Lyon), Georges Bonnard (Pélussin), Jean-Claude Charvin (Rive de Gier), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux)

Tél. : 04 77 48 40 76

GROUPE GAUCHE CITOYENNE – FRONT DE GAUCHE

Des orientations budgétaires 2013 inquiétantes

Après avoir voté des budgets d'hyper-austérité en investissement, la majorité de droite change de position par rapport à ces dernières années.

Nous apprécions car nous avons dénoncé cette forte réduction. Pourquoi? Car moins d'investissement par le Conseil général de la Loire, c'est moins de commandes pour les entreprises ligériennes, entraînant des licenciements de salariés dans la Loire.

Mais ce changement est très faible.

De plus nous sommes l'un des départements de France à avoir le plus réduit ses dépenses d'investissement! De 2007 à 2012 elles ont diminué de 32 % contre moins 15 % pour les autres départements de France métropolitaine. Cette évolution est d'autant plus grave que le montant des investissements était en 2007 nettement inférieur à celui des autres départements.

Un projet de budget d'austérité pour le fonctionnement

La majorité de droite propose une évolution des dépenses de 1,37 %, évolution inférieure au taux d'inflation.

Pour y parvenir, il faut réduire, réduire. Pour certaines dépenses, nous l'avons proposé depuis plusieurs années par exemple pour la communication. Par contre la proposition d'augmenter de 29,3 % les dépenses de fonctionnement pour l'aéroport nous paraît disproportionnée.

Pour la très grande majorité des dépenses de fonctionnement, c'est une restriction très inquiétante.

La majorité a décidé de mener « un effort de rigueur interne particulier avec le gel du budget de la masse salariale au niveau 2011 ». Le personnel représente un atout irremplaçable pour permettre au département de garder un lien de proximité avec les communes et les habitants. Or cette évolution de 0 % du budget du personnel signifie une réduction du nombre d'agents départementaux.

La droite a décidé de demander « des efforts de rationalisation aux établissements d'hébergement » pour les personnes âgées et handicapées. La ligne budgétaire augmente de 0,3 %, c'est très inquiétant, ce qui va se traduire forcément par des suppressions d'emploi alors que la situation pour un bon nombre d'établissements est délicate et parfois très difficile.

Les structures d'aide à domicile viennent de lancer un cri d'alarme en septembre dernier en dénonçant le désengagement financier du Conseil général de la Loire qu'elles subissent et en engageant pour la première fois un recours auprès du tribunal de Lyon, la droite leur répond non!!

Concernant l'aide sociale à l'enfance, elle propose de ne plus partir de l'enfant, de sa situation mais de trouver « des solutions plus adaptées et moins coûteuses que le placement en maisons d'enfant »!

Enfin concernant l'eau et l'assainissement, elle déclare maintenir le montant d'investissement par rapport à 2012 et dans les faits annonce une baisse de 3,5 %!!

Serge Vray, Marc Petit, René Lapallus

Tél. : 04 77 48 42 86

Fax : 04 77 48 42 87

Courriel : groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Emplois d'avenir : pour une mobilisation du Conseil général en faveur de l'emploi des jeunes

À la croisée des deux grandes priorités du gouvernement – l'emploi et la jeunesse – les emplois d'avenir ont été officiellement lancés le 1^{er} novembre 2012. La situation de l'emploi dans notre département tout autant que l'expertise du Conseil général en matière d'insertion professionnelle devraient faire de notre collectivité l'un des premiers relais de cet engagement. Pourtant la majorité départementale traîne des pieds...

Un engagement national fort pour l'emploi des jeunes...

Associés à un véritable effort de formation et à un accompagnement renforcé, les 100 000 emplois créés permettront dès 2013 d'offrir une première expérience professionnelle durable (de 1 à 3 ans) à des jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi, sans diplôme ou de niveau CAP/BEP, et dans certains cas jusqu'à bac + 3. Leur nombre sera porté à 150 000 en 2014.

Créés dans le secteur non marchand pour des activités à forte utilité sociale ou environnementale, ces emplois contribueront non seulement à lutter contre le chômage des jeunes, mais également à incarner le nouveau modèle de développement porté par la majorité gouvernementale.

Dans un contexte de poursuite de l'aggravation du chômage, qui touche plus particulièrement les jeunes peu ou pas qualifiés, cet engagement national fort pour l'emploi des jeunes doit être salué.

...qui attend toujours d'être relayé par le Conseil général de la Loire

Mesure emblématique du programme du Président François Hollande, les emplois d'avenir ont rapidement été mis en place : la loi a été adoptée le 26 octobre 2012 et les décrets d'application pris dès le 31 octobre. Les 30 premières conventions d'engagements ont été signées le 30 octobre avec les représentants des employeurs intéressés. Parmi eux, des présidents de conseils généraux comme notre voisin de la Drôme, mais pas le Conseil général de la Loire. Le 26 novembre, Thierry REPENTIN, Ministre délégué en charge de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, était à Saint-Étienne pour procéder à la signature des premiers emplois d'avenir de la Loire avec des employeurs volontaires. Mais pas le Conseil général de la Loire.

Un faux départ à rattraper rapidement

Notre département est pourtant particulièrement concerné car il a sur son territoire des zones urbaines sensibles et des zones de revitalisation rurale, qui sont au cœur de ce dispositif. En outre, le Conseil général bénéficie d'une solide expérience en matière d'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux. Et, à travers son Plan jeunes, il prétend faire de la jeunesse une thématique importante. Enfin, à l'instar des autres employeurs du secteur non marchand, le Conseil général se voit offrir la possibilité de conclure ces emplois d'avenir en bénéficiant d'une aide de l'État s'élevant à 75 %.

Aussi nous nous expliquons mal que (à l'heure où nous écrivons ces lignes) l'exécutif départemental n'ait toujours pris aucun engagement sur la mise en œuvre de cette mesure. Nous l'avons enjoint d'avancer rapidement sur la réflexion qu'il dit avoir engagé afin de pouvoir proposer au plus vite ces emplois d'avenir aux jeunes Ligériens.

Le Président Jean-Claude Bertrand et ses collègues :

René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard,

Christine Cauet, Liliane Faure, Joseph Ferrara,

Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico,

Marc Lassablière, Lucien Moullier, Florent Pigeon,

Fabienne Stalars, Jean-Claude Tissot.

Courriel : groupe-ps@cg42.fr

Site internet : www.loireagauche.fr

Cédric Mourier sert pour le match

« *Jeu, set et match Rafael Nadal.* » Ces mots-là, Cédric Mourier n'aurait jamais imaginé les prononcer un jour, et encore moins lors d'une finale à Roland Garros. Pourtant, à 42 ans, ce Roannais est l'un des meilleurs arbitres de tennis au monde. Retour sur un parcours sans faute, digne de celui d'un champion.



► Lorsqu'il arbitre, Cédric Mourier privilégie le dialogue avec les joueurs.

Plus de 3 000 matchs arbitrés. Une cinquantaine de finales dont quatre à Roland Garros. Un beau palmarès pour Cédric Mourier qui, du haut de sa chaise, participe aux plus belles rencontres de l'histoire du tennis. « *Federer, Nadal ou Djokovic offrent un tennis d'une qualité*

exceptionnelle. Aujourd'hui, Sampras ne gagnerait pas un set face à Federer et pourtant c'était le meilleur joueur de sa génération ! » Cédric Mourier, c'est d'abord un passionné. De sport en général, de tennis en particulier. « *On ne devient pas arbitre par vocation* », explique-t-il. Les choses se sont faites petit à petit...

Des débuts amateurs au circuit professionnel

Sa première expérience ? « *J'avais 14 ans. Lors du tournoi de mon club, un conflit opposait deux joueurs. Je suis monté sur la chaise. À la fin de la rencontre, ils se sont serrés la main. J'ai trouvé ça sympa !* » Il passe alors ses examens d'arbitre de club, puis en 1991, devient arbitre régional. Il est sélectionné pour être juge de ligne au Grand prix de Tennis de Lyon et dans la foulée, pour la finale de la Coupe Davis à Gerland. « *Cela faisait 59 ans que la France n'avait pas gagné cette compétition. Assister à la victoire française face aux États-Unis... C'était magique !* » Ce fameux 1^{er} décembre 1991, Yannick Noah, alors capitaine de l'équipe de France, entraîne Henri Leconte, Guy Forget et leurs acolytes dans une *Saga Africa* endiablée que personne n'a oubliée. C'est ce jour-là que le jeune Roannais décide de devenir arbitre professionnel. Il réussit son examen en 1995. Pendant trois ans, il fait ses armes en arbitrant de petits tournois, en France et à l'étranger. En 1998, l'Association des Tennis Professionnels (ATP) lui offre un contrat. Il entre dans la cour des grands...

Pas de victoire sans sacrifices

« *Le métier d'arbitre, c'est presque un sacerdoce. Au début de ma carrière, je vivais comme un moine.* » Pas question pour le jeune homme de gaspiller ses chances de réussite. « *Il aurait été très mal vu qu'on me croise en boîte de nuit alors que j'arbitrais un match le lendemain !* » Ses preuves, Cédric Mourier a dû les faire aussi auprès des tennismen. « *Il faut que le joueur sache que vous êtes là parce que vous êtes bon et qu'il peut vous faire confiance.* » Les qualités requises ? Selon lui, il faut être honnête, réactif et faire preuve d'humilité. « *Il ne faut pas avoir peur de dire qu'on s'est trompé.* » Sa méthode : le dialogue. Le Roannais aime désamorcer les situations compliquées. « *J'ai un tempérament plus*

« Un match qui oppose Federer à Nadal ajoute un peu de pression : je ne voudrais pas marquer l'histoire du tennis par une erreur d'arbitrage ! »

latin que nordique. Un joueur qui casse une raquette me dérange moins qu'un joueur qui marmonne au fond du terrain. » Son travail est rapidement récompensé. En 2001, on lui confie l'arbitrage de sa première finale à Roland Garros, à une seule condition, que Sébastien Grosjean ne se qualifie pas pour cette rencontre. « Il est interdit d'arbitrer un compatriote à ce stade de la compétition. » Le joueur français échoue aux portes de la finale. Le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre. « J'étais le seul Français heureux après cette défaite ! »

Un Roannais au pays des champions

Les joueurs du circuit, il les connaît tous. Mêmes destinations, mêmes avions, mêmes hôtels... « Je passe plus de temps avec eux qu'avec mon épouse et mes enfants ! » Forcément, des affinités se créent. Sur le court, c'est avec Marat Safin, le champion russe, qu'il s'entendait le mieux. « Je crois que j'étais son arbitre préféré. » Il nous apprend que Roger Federer et Rafael Nadal sont « deux gentlemen ». Un peu de pression quand même car chacune de leurs rencontres écrit une page de l'histoire du tennis. « On ne voudrait pas être celui dont on se souvient à cause d'une erreur ! » Seul bémol, Cédric Mourier regrette que les joueurs d'aujourd'hui soient moins expressifs que par le passé, ce qui les rend moins humains auprès du public. Toutefois, il arbitre sur le circuit senior John McEnroe, aussi célèbre pour ses résultats sportifs que pour ses coups de sang. Et si aujourd'hui le tennisman assure le spectacle, notre arbitre affirme que son caractère ne s'est pas adouci avec les années. « Ce n'est vraiment pas une partie de plaisir pour nous ! »

Le match de sa vie

Toujours domicilié dans la région roannaise, Cédric Mourier passe près de 30 semaines par an loin de chez lui. Pas toujours évident pour ce jeune papa de deux garçons âgés de 3 et 7 ans. « Je suis souvent très loin, difficilement joignable à cause du décalage horaire. J'ai la chance d'avoir une femme extraordinaire ! » Quand il rentre, ce passionné de cuisine se consacre à sa famille : « J'emmène mes enfants à l'école, j'aide mon épouse qui gère tout en mon absence. » Cédric Mourier voyage aux quatre coins de la planète et s'est rendu dans pas moins de 70 destinations. « Quand j'étais célibataire, je partais plus longtemps pour visiter les pays qui me faisaient rêver, comme l'Inde ou les États-Unis. » Désormais, c'est dans la Loire qu'il essaye de passer le maximum de temps : son plus beau match, c'est avec les siens qu'il le joue. ■

Sophie Tardy



► Cédric Mourier récompensé après la finale de Roland Garros en 2010, qui a vu s'imposer Rafael Nadal face à Robin Soderling.

D'ATLANTA À PARIS BERCY

Son meilleur souvenir :

« Mes premiers Jeux Olympiques à Atlanta, un moment fort et unique. Participer à la cérémonie d'ouverture, c'était un rêve d'enfant. »

Son pire souvenir :

« Une rencontre qui opposait André Agassi à Carlos Moya à Paris Bercy en 2002. J'ai dû revenir sur plusieurs annonces de balles d'un jeune juge de ligne, paralysé par l'enjeu. Ce n'était pas du tout du goût d'Agassi. Et comme il était le chouchou du public, je me suis fait siffler et huer quand j'ai quitté le terrain. Un grand moment de solitude. »



POUR LES FÊTES ÉCLATEZ-VOUS,
MAIS PAS SUR LA ROUTE.



 **association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE**

 **ASSUREURS
PRÉVENTION**
L'assurance d'une vie plus sûre

Tous les conseils sur www.rentreenvie.fr